

JUST'MA VILLE

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VILLEJUST

022

Juillet 2025

Villejust dessine
son avenir

Dossier : Villejust adopte son nouveau PLU



Sommaire



Retour en images 04

Matinée découverte	04
Tous à vélo	04
Very Math Day	05
Visite à la Mairie	06
Fête du Centre	06
Escape Game de l'APE	06
Judo club Villejust	06
Gymnastique rythmique	07
Succès pour la Semi-Nocturne	07
Clap de fin pour Osmoz	07
Fête de la musique Clé de Sol	07

Actualités 08

Compte rendu Conseil Municipal	08
Rentrée scolaire 2025	09

Travaux à l'école	09
Carte Imagine'R	09
Villejust - Commune Donneur or	10
Plan Canicule	10
Opération tranquillité vacances	10
Voyage dans le Berry	15
Les conseils de la bibliothécaire	16

Dossier 11

Villejust dessine son avenir (PLU)	11
Plan de zonage	12

Cadre de vie 17

Un nouveau portique	17
Lutte contre les dépôts sauvages	17
Just'Vibe - studio d'enregistrement	17

Déchets végétaux	18
------------------	----

Agenda 19

Forum des associations	19
Wonka - séance cinéma	20
Semaine bleue	20
Liliana Butter Not	21
Partir en Livre	21

Associations 22

Concours photo	22
Osmoz - inscriptions	22
Centre Cynotechnique de Villejust	23
Vide grenier	23
Don de sang	23

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE:

- Lundi et vendredi : de 9h à 12h30
- Mercredi et samedi : de 9h à 12h00
- Mardi : de 13h30 à 17h30
- Jeudi : de 13h30 à 18h30

LES SERVICES DE LA MAIRIE VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS:

- Mardi et jeudi : de 9h à 12h30
- Lundi et mercredi : de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 13h30 à 16h30

NUMÉROS UTILES:

- Accueil : **01.69.31.74.40**
- Affaires générales - Etat civil : **01.69.31.74.43**
- Affaires scolaires : **01.69.31.56.60**
- Urbanisme : **01.69.31.74.46**
- Communication - **01.69.31.56.73** Vie associative / Culture : **01.69.31.74.47**
- Services techniques (secrétariat) : **01.69.31.74.46**

villejust.fr

- [facebook.com/mairievillejust](https://www.facebook.com/mairievillejust)
- twitter.com/mairievillejust
- [instagram.com/mairievillejust](https://www.instagram.com/mairievillejust)
- [youtube/mairievillejust](https://www.youtube.com/mairievillejust)

Igor TRICKOVSKI

Maire
Vice-Président de la Communauté Paris-Saclay

Sylvie ARMAND-BARBAZA

1^{ère} Adjointe Finances

Isabelle ARMAND

2^{ème} Adjointe Affaires Sociales

Richard PELISSERO

3^{ème} Adjoint Urbanisme réglementaire et Aménagement

Pierre CAMBON

4^{ème} Adjoint Numérique et Réseaux

Le Maire et les élus sont à votre écoute. Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat du Maire et des élus au 01.69.31.74.41 ou envoyez un mail à : secretariat-maire@villejust.fr



Igor TRICKOVSKI

Maire de Villejust,
Vice-Président de la Communauté
Paris-Saclay

C'est un nouveau PLU qui a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal de Villejust. C'est un PLU qui se veut protecteur de notre mode de vie de petite ville à la campagne.

Chères Villejustiennes et Chers Villejustiens,

C'est la tête encore pleine des images et sons de joie partagés à l'occasion de notre belle fête de la Ville que nous avons, quelques heures plus tard, mis un point final à un dossier long et important pour notre commune, la **révision générale de notre Plan Local d'Urbanisme**.

Cet exercice, tout à la fois **essentiel** et **délicat**, mêlant **technicité**, **enjeux environnementaux** et **préservation de notre cadre de vie**, nous l'avons porté depuis près de 5 ans, afin de nous donner le temps de la réflexion, de la concertation et de l'échange.

Ainsi, c'est un nouveau PLU qui a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal de Villejust. C'est un PLU qui se veut **protecteur de notre mode de vie de petite ville à la campagne**. Économe en espace, pas de nouveaux secteurs à urbaniser, nous l'avons également voulu raisonnable en ne modifiant pas les hauteurs autorisées des nouvelles constructions par rapport à l'existant. Il nous apporte ainsi des outils précieux pour préserver notre patrimoine naturel tout en maîtrisant notre urbanisation d'excès, là où nous préférons la qualité à la quantité.

Dans ce nouveau numéro vous pourrez donc retrouver un **récapitulatif des grandes lignes de ce nouvel outil au service de notre urbanisme**.

Ce numéro estival c'est aussi l'occasion de revenir sur les nombreux **événements** et **manifestations** que nous avons partagé avec les écoles, les associations et à l'occasion des festivités qui nous ont permis de nous retrouver pour partager de beaux et bons moments à Villejust. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de **profiter d'un bel été** que j'espère joyeux et plein de beaux moments à partager avec ceux qui vous sont chers.

PS : Alors que nous bouclons ce magazine, nous avons appris la triste nouvelle de la disparition de M. Michel DUPUIS, Président des Anciens Combattants de Villejust. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et un hommage lui sera rendu dans le prochain numéro.

Bien sincèrement,



JUST' MA VILLE - BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE VILLEJUST • **Directeur de la publication** : Igor Trickovski • **Rédaction et réalisation** : Ani Akhobadze, services et élus de Villejust Associations de Villejust. • **Crédit images** : Associations de Villejust, Services municipaux. • **Impression** : Le Réveil de la Marne - tiré en 1400 exemplaires • **Dépôt légal** : ISSN 2742-605X • **Plus d'informations** : villejust.fr Service communication : 01.69.31.74.47 - service-communication@villejust.fr

Retour en images

Matinée découverte

Le samedi 24 mai, Villejust a organisé une *Matinée Découverte* pour ses habitants. L'objectif : **(re) découvrir la commune à travers une balade à vélo conviviale, en compagnie du Maire et des élus.**



Cette matinée a été l'occasion de **renforcer le lien** entre habitants, favoriser les **rencontres** et de profiter ensemble d'un moment chaleureux.



Tous à vélo

Pendant que certains découvraient Villejust à vélo, d'autres se sont retrouvés devant l'école pour participer à *Tous à vélo*.



Les cours des écoles se sont transformées en **terrain de jeu à deux roues** : parcours **BMX, draisiennes** pour les plus petits, atelier de réparation, vélo smoothie... et le **quiz sécurité routière** alliant plaisir et prévention.

Une matinée **sportive, conviviale** et **dynamique** qui a rassemblé nombreux Villejustiens, petits et grands, dans une ambiance joyeuse.



Félicitations à **Enora et Antoine**, qui ont remporté le défi avec seulement deux et trois fautes sur trente questions !



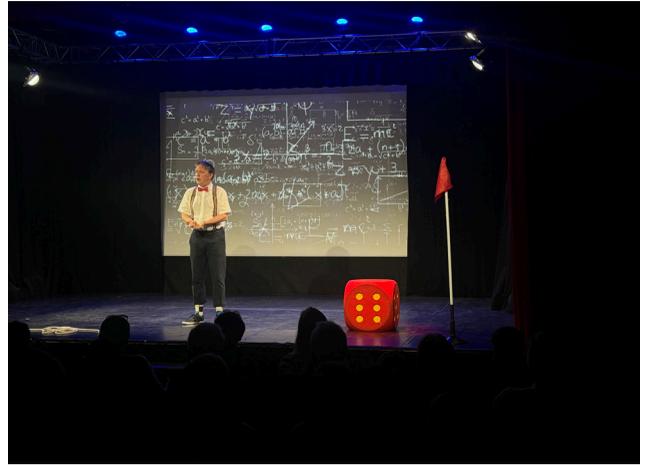
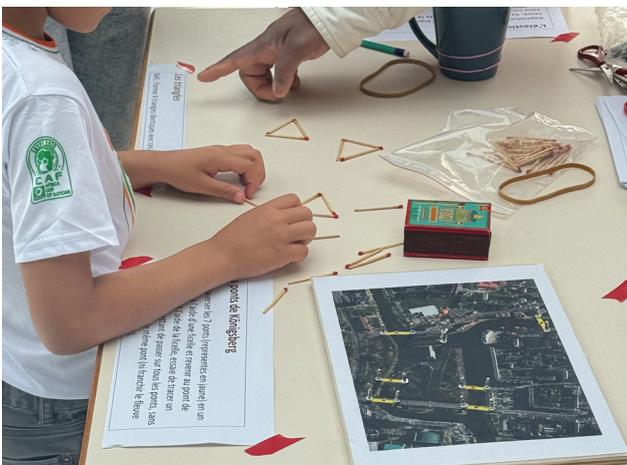
Very Math Day

2 025, une année **parfaitement carrée** ! C'est **45 x 45**, - une rareté mathématique qui ne se reproduira qu'en 2116.

Villejust a célébré cette magie des nombres le samedi 24 mai.



Jeux, défis, expériences impossibles... Le temps d'un après-midi, petits et grands ont redécouvert les mathématiques à travers des ateliers ludiques.



Le tout s'est conclu avec **Very Math Trip**, un spectacle de **Manu Houdart**, agrégé de mathématiques, qui a conquis le public en prouvant que les maths pouvaient aussi faire rire !



Retour en images

Visite à la Mairie

Le jeudi 12 juin, les **élèves de l'école élémentaire étaient de retour à la Mairie** de Villejust pour approfondir leur savoir et découverte de la vie locale.

Les enfants ont profité de ce second échange pour poser de nouvelles questions à Monsieur le Maire Igor Trickovski. Un beau moment de dialogue et d'échanges.



Fête du centre

Le mercredi 4 juin s'est tenue la Fête du Centre sur le thème de la plage « **L'île aux loisirs** ».



Les enfants ont pu profiter de **structures gonflables**, de **stand de maquillage**, d'**animations ludiques** et d'une **buvette**, le tout dans une ambiance estivale et festive.

À l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Escape Game / APE

L 18 mai dernier l'association APE Villejust a mis au défi les enfants et leurs parents de venir **résoudre les diverses énigmes** permettant d'ouvrir les coffres aux trésors appartenant à 2 pirates ayant fait escale à Villejust pour l'occasion. Ce sont près d'une centaine de participants qui ont pu s'amuser, et se désaltérer avec la buvette proposée par l'APE.



Judo club Villejust

Le club de judo organisait le **passage de grade**. Étape importante dans la progression du judoka. Il permet d'évaluer et de reconnaître les compétences techniques, physiques et comportementales acquises tout au long de l'année.

Bravo à tous les judokas pour ces belles progressions.



Gymnastique rythmique artistique

Ballon, ruban ont tournoyés au Gymnase, dimanche 22 juin. Les gymnastes de l'AGV ont enchanté le public de parents à l'occasion de leur gala annuel. Grâce, rythme et maîtrise étaient au rendez-vous.

Félicitations à toutes les participantes.



Succès pour la Semi-Nocturne

La Semi-Nocturne de Villejust, dont le Maire a donné le départ, s'est tenue le 4 juin sur le circuit habituel de 3 km, empruntant la rue de Fretay, la route de Nozay, la route de Villejust et le rond-point de l'Éléphant.

L'événement a rencontré un vif succès avec **123 coureurs au départ**. L'édition 2024 était réservée aux catégories 1-2 puis 3-4. Les arrivées, jugées vers 22h face à la centrale EDF, ont couronné **Matthieu Legrand** (US Ris-Orangis) chez les 1/2 et **Pierre Fife** (AAOC Wissous) chez les 3/4. Le prix de la meilleure équipe est revenu à l'**US Ris-Orangis** pour les 1/2 et au **VC Villejust** dans la catégorie 3/4. Une belle soirée sportive, rythmée et chaleureusement applaudie !



Clap de fin en beauté pour OSMOZ Danse !

La saison s'est clôturée avec éclat lors du gala **VORTEX** à l'Opéra de Massy, salué par tous pour la qualité du thème, des décors, de la présentation et des chorégraphies. Un succès partagé par l'ensemble des danseuses et danseurs, des professeurs et du public. Toutes les chorégraphies sont à (re)découvrir sur le site osmoz91.fr.



Fête de la musique Clé de Sol

Le dimanche 29 juin, la **Clé de Sol** a clôturé son année au Bois Courtin à l'ombre des arbres, dans une ambiance estivale et conviviale, avec les récitals, de l'éveil musical jusqu'à ceux des pratiquants de guitare, basse et batterie. **Rendez-vous au forum des associations pour les inscriptions !**



Compte rendu du Conseil Municipal



Le 2 juin 2025

- 1) Non remplacement d'un poste d'adjoint au maire.
- 2) Election d'un nouveau membre au sein de la commission d'appel d'offre.
- 3) Modification des membres des commissions municipales.
- 4) Désignation des membres de la commission des menus.
- 5) Désignation d'un nouveau représentant de la commune de Villejust au sein de la SPL Essonne terre d'alimentation.
- 6) Election de désignation d'un nouveau délégué au comité syndical du Siahvy.
- 7) Participation communale aux frais de transports scolaires pour l'année 2025-2026 carte Scol'r - collège Jules Verne à Villebon-sur-Yvette. La Ville augmente sa participation pour la passer de 50 à 80 € par élève.
- 8) Participation exceptionnelle allouée aux élèves du collège Jules Verne, habitants la commune de Villejust, dans le cadre de leur voyage extra-scolaire.
- 9) Approbation de la convention de soutien aux politiques de réserve opérationnelle et désignation d'un référent.
- 10) Signature de la convention relative au soutien financier entre la région Ile-de-France et la commune de Villejust au titre du dispositif « soutien à l'équipement en vidéo protection ».



Le 30 juin 2025

- 1) Élection des membres du conseil municipal au sein de la commission d'appel d'offres (CAO).
- 2) Approbation de la charte des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.
- 3) Création d'un poste de rédacteur pour le service finance.
- 4) Approbation de la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU). (voir dossier page 11)
- 5) Redéfinition du périmètre d'instauration du droit de préemption urbain renforcé sur le territoire de la commune de Villejust
- 6) Approbation du règlement local de publicité (RLP).
- 7) Mise en application du droit de préemption des fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux.
- 8) Signature d'une convention d'occupation précaire avec Promofi.
- 9) Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer les pièces du marché 2025-01 relatif aux travaux d'entretien des espaces verts de la commune.
- 10) Autorisation donnée au Maire de signer la convention constitutive de groupement de commandes permanent entre la communauté d'agglomération Paris-Saclay et la commune de Villejust.
- 11) Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) en date du 4 juin 2025.

Hommage à Henri COGNEVILLE



Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès d'Henri COGNEVILLE, survenu le 21 mai dernier à 76 ans. Henri était un Charentais (maritime) d'origine et de cœur venu en région parisienne pour sa carrière de dessinateur industriel.

Au-delà de sa carrière professionnelle, pour Villejust, Henri fut un élu investi de notre commune. Membre du conseil municipal durant 23 ans, il occupa notamment les fonctions d'adjoint au maire et de représentant de notre commune au sein de la Communauté de Communes Cœur du Hurepoix. Engagé sur de nombreux dossiers, il aura tout particulièrement soutenu la troupe des Zicos au point que

l'association installa son siège à Villejust.

C'est au printemps 2018 qu'Henri démissionna du Conseil, et durant toutes ces dernières années, où il lutta courageusement contre la maladie, il continua à prendre part à la vie communale, présent à des réunions publiques, aux repas, voyages et fêtes que nous avons plaisir à partager.

Aujourd'hui toutes nos pensées les plus attristées vont à Marie-No son épouse, ses enfants et petits-enfants, et toute sa famille, dont nombreux sont ceux à qui il a transmis le plaisir de vivre à Villejust.

C'est à titre personnel et au nom de la commune de Villejust que je souhaitais que nous lui rendions hommage.

Igor TRICKOVSKI - Maire de Villejust



Rentrée scolaire 2025

Pendant que les élèves profitent de grandes vacances, la rentrée scolaire 2025 se prépare déjà en coulisses. Pour mieux accompagner les familles, le guide scolaire sera mis à disposition avant la rentrée. Il rassemble toutes les informations utiles pour bien préparer la reprise. Rentrée scolaire 2025 : le **lundi 1er septembre à 8h40** (l'heure de rentrée des enfants de petite section de l'école maternelle sera à 10h00).

Le transport scolaire fonctionnera dès le matin du 1er septembre 2025.

TRANSPORT SCOLAIRE - HORAIRES 2025 - 2026

École maternelle Les Tilleuls / École élémentaire Jeanne Chanson

NOM DE L'ARRÊT	ALLER	RETOUR
La Folie Bessin	8H25	17H00
Fretay	8H28	16H57
La Poitevine	8H29	16H55
École élémentaire Jeanne Chanson (ARRÊT POUR LES ENFANTS ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE)	8H35	16H45



ATTENTION : le jour de la rentrée les enfants de petite section de maternelle ne pourront pas prendre le car scolaire le matin uniquement, ils devront être déposés directement à l'école maternelle à 10h00.

Pour obtenir la carte Scol'R 2025-2026, il faut télécharger le formulaire disponible sur villejust.fr et le renvoyer complété à l'adresse scolaire@villejust.fr ou le déposer en Mairie, accompagné de la Charte bonne conduite signée.

Tarifs - Élémentaire / Maternelle : **24,80€**

Collégiens : 200€. **Villejust continue de subventionner une partie de la carte Scol'R** pour les collégiens à hauteur de 80.00€. Le tarif annuel collège Jules Verne 2025/2026 à régler par les familles est donc de de **120€** par enfant.

Garderie matin et soir

La garderie du matin et du soir fonctionneront **dès le 1er septembre** aux horaires suivants :

- Accueil du matin de **7h30 à 8h20**
- Accueil du soir de **16h30 à 19h00**

ATTENTION : le jour de la rentrée les enfants de petite section ne pourront pas fréquenter la garderie du matin, ils devront être déposés directement à l'école maternelle à 10h00.



Travaux à l'école

Dans la continuité des aménagements réalisés en 2024, de nouveaux travaux seront entrepris cet été pour **améliorer le cadre de vie des élèves** et **renforcer l'isolation thermique**.

Le remplacement des menuiseries extérieures sur l'office et la restauration maternelle sera effectué. Dans l'optique de fluidifier la circulation des élèves, un nouveau couloir sera aménagé, qui offrira un accès direct à la classe actuellement enclavée.

Le préau couvert, - « salle verte », bénéficiera également de travaux de rénovation : installation de nouvelles menuiseries, pose d'un sol souple et mise en place d'un faux plafond.

Enfin, le gymnase de l'école maternelle sera lui aussi rénové. Il recevra des menuiseries neuves, un nouveau sol souple, ainsi qu'un faux plafond, améliorant ainsi à la fois le confort acoustique et thermique.

Carte Imagine'R

Faciliter les déplacements des jeunes, que ce soit pour leurs études ou leurs loisirs, fait partie des priorités de la municipalité. C'est pourquoi **la ville participe aux frais de la carte Imagine'R** carte scolaire bus lignes régulières des lycées (de la 2nde à la terminale et BEP / CAP).

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention devront être déposées dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la Mairie, sous enveloppe, pour le Service Scolaire, **avant le 03.11.2025**.

- Photocopie de la carte Imagine'R 2025-2026
- Photocopie du courrier rentrée 2025-2026 qui accompagne la carte
- Certificat de scolarité rentrée 2025-2026
- RIB pour le remboursement

À partir du 4 novembre 2025, plus aucun dossier ne sera pris en compte.



Plan canicule

Recensement des personnes âgées et fragiles

Face au **risque de canicule**, la Mairie invite toutes les personnes fragiles habitant la commune à s'inscrire dès maintenant en appelant le **01 69 31 74 40**.

Un registre d'inscription nominatif est mis en place en lien avec le CCAS pour recenser les **personnes âgées de 65 ans et plus**, les **personnes âgées de 60 ans inaptes au travail**, ainsi que les **personnes handicapées ou isolées**.

En cas de déclenchement du plan départemental d'alerte canicule ou par simple mesure de sécurité, **ces personnes pourront être contactées en priorité**, afin d'évaluer leur besoin d'aide, de visite ou de secours.

Villejust labelisée Commune Donneur Or

La commune de Villejust a obtenu le label Commune Donneur Or, décerné par l'Établissement Français du Sang

Le label «**Commune Donneur Or**» a été officiellement remis à Monsieur le Maire Igor Trickovski le mercredi 4 juin 2025.

Cette récompense témoigne de la **mobilisation constante** de la commune pour soutenir cette cause essentielle et **valorise le travail collectif** mené sur le terrain : relais d'information, accueil de collectes régulières, forte mobilisation des donateurs locaux...

Merci aux donateurs pour leur fidélité et implication !

Prochaine collecte à Villejust : **18 août, 15h à 19h30 (Salle du conseil municipal, Mairie)**

Opération tranquillité vacances



Avant de partir, vous pouvez **signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances**. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

C'est un service utile et gratuit proposé comme tous les ans par les services de la Gendarmerie Nationale. Il permet ainsi de faire connaître vos absences aux

forces de l'ordre afin qu'elles prêtent une attention accrue à vos biens.

Votre inscription doit être effectuée au plus tard la veille du départ si votre logement dépend des brigades de gendarmerie.

Pour remplir le formulaire correspondant, contacter la Police Municipale par le biais de la Mairie afin de prendre RDV au

01 76 64 11 56

Villejust dessine son avenir : un Plan Local d'Urbanisme harmonieux et durable

Après cinq ans de travail, d'études, de concertation, de réunions et enquêtes publiques, le Conseil Municipal de Villejust a adopté à l'unanimité, le 30 juin 2025, la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire, en conciliant urbanisation, préservation du cadre de vie et développement économique.

Prescrite en **décembre 2020**, la révision du Plan Local d'Urbanisme **répond aux défis actuels** tout en **anticipant ceux de demain**. Issu d'un **travail approfondi** à travers les analyses techniques, concertation citoyenne, réunions et enquêtes publiques, le nouveau PLU définit un cadre clair pour accompagner l'évolution de notre commune.

Concrètement, la révision du PLU avait pour objectif :

- Encadrer la constructibilité pour un développement cohérent et harmonieux des espaces urbains
- Maintenir « le jardin » en ville
- Préserver les éléments patrimoniaux remarquables (murs en pierre, constructions remarquables...)
- Préserver le paysage (espaces urbains intégrés dans l'espace agricole)
- Œuvrer pour une mixité de l'habitat (seniors, social, jeunes primo-accédant...)
- Maintenir un bon niveau d'équipement dans la commune
- Poursuivre le développement économique en lien avec la zone d'activité de Courtaboeuf
- Poursuivre le développement de l'offre commerciale

Le nouveau PLU traduit une volonté commune de **préparer l'avenir** en conciliant **développement démographique, urbain, économique** tout en **préservant l'environnement** et le **cadre de vie des Villejustiens**.

Les Villejustiens ont été parties prenantes à chaque étape : réunions publiques, enquêtes publiques, publications, panneaux, documents en ligne, registres consultables en mairie... la population a été invitée à s'exprimer sur ce projet qui guidera l'aménagement du territoire sur les 10 prochaines années.

Ce PLU reflète ainsi une **volonté forte de bâtir une commune durable, protectrice de son environnement**, à taille humaine.

La délibération et les différentes pièces du dossier sont consultables librement à l'accueil de la mairie ou au service urbanisme aux horaires d'ouvertures (6, rue de la mairie) ainsi que sur le site internet www.villejust.fr



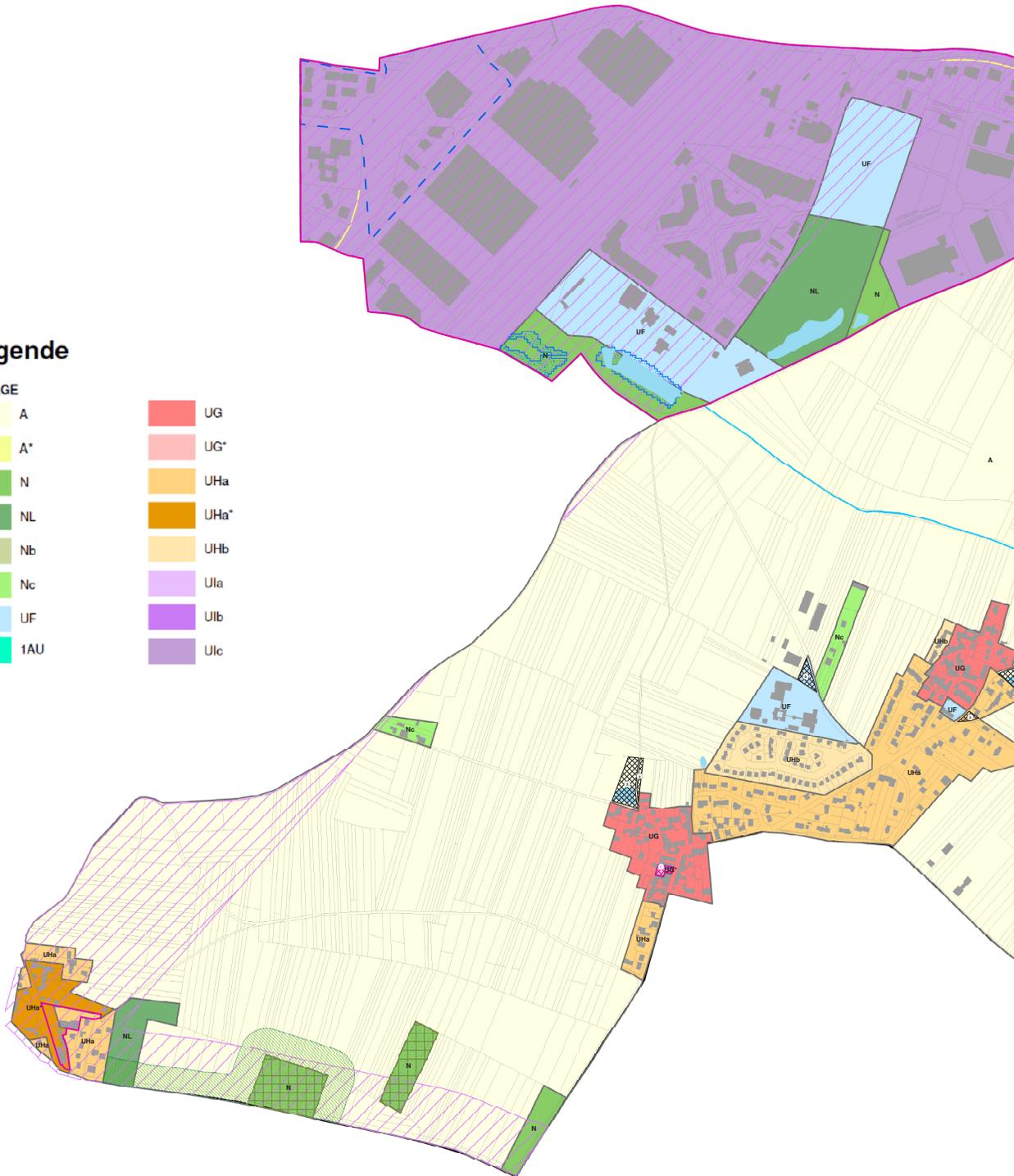
PLAN LOCAL D'URBANISME

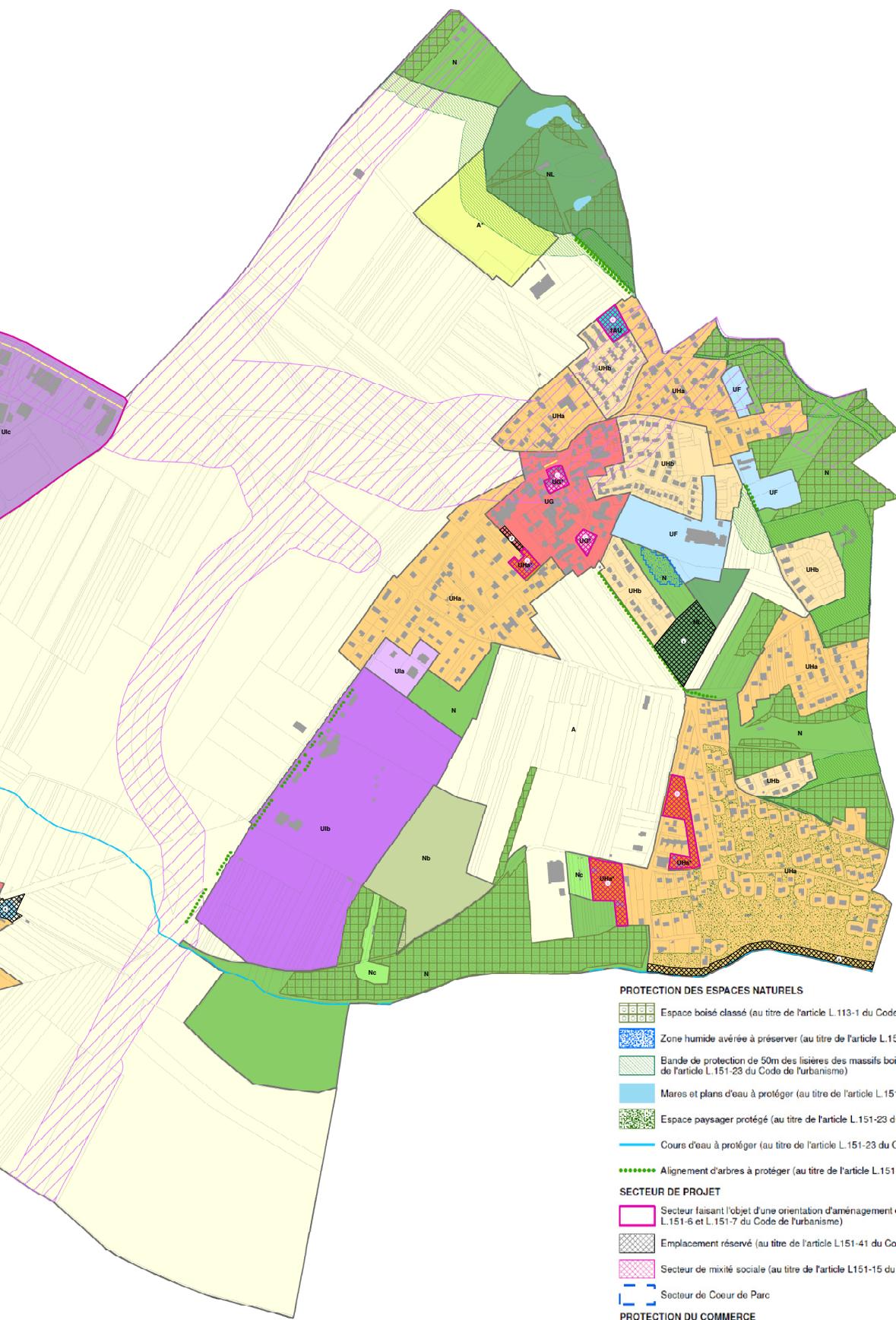
PLAN DE ZONAGE

Légende

ZONAGE

	A		UG
	A*		UG*
	N		UH _a
	NL		UH _a *
	N _b		UH _b
	N _c		U _l _a
	UF		U _l _b
	1AU		U _l _c





PROTECTION DES ESPACES NATURELS

-  Espace boisé classé (au titre de l'article L. 113-1 du Code de l'urbanisme)
-  Zone humide avérée à préserver (au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
-  Bande de protection de 50m des lisières des massifs boisés hors site urbain constitué (au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme)
-  Mares et plans d'eau à protéger (au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme)
-  Espace paysager protégé (au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
-  Cours d'eau à protéger (au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme)
-  Alignement d'arbres à protéger (au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme)

SECTEUR DE PROJET

-  Secteur faisant l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation (au titre de l'article L.151-6 et L. 151-7 du Code de l'urbanisme)
-  Emplacement réservé (au titre de l'article L151-41 du Code de l'urbanisme)
-  Secteur de mixité sociale (au titre de l'article L151-15 du Code de l'urbanisme)
-  Secteur de Coeur de Parc

PROTECTION DU COMMERCE

-  Linéaire commercial à protéger (au titre de l'article L.151-16 du Code de l'urbanisme)

CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES TERRESTRES

-  Zone d'isolement acoustique des infrastructures terrestres

ZONE UG

Tissu ancien et dense.

Objectif: maintien des caractéristiques du bâti rural.

Maintenu :

- Hauteur maximale 12 mètres au faitage

Nouveauté :

- Un encadrement de l'emprise au sol : dégressive suivant la superficie de l'unité foncière (70% max pour les 300 premiers m², 50% pour les 300 m² suivants, puis 30% max au-delà de 600 m²)
- Un pourcentage d'espace vert minimum obligatoire

Zone UG *

Densité adaptée pour la réalisation d'opérations d'ensemble.

- Encadrement de l'emprise au sol : max 70% de l'unité foncière.

ZONE UHA

Tissu pavillonnaire diffus.

Objectif : maintenir un bon cadre de vie en limitant les divisions parcellaires.

Maintenu :

- Hauteur maximale 7 m à l'égout du toit

Nouveauté :

- Implantation des constructions favorisant un tissu aéré
- Un encadrement de l'emprise au sol : max 30% de l'unité foncière
- Un pourcentage d'espace vert minimum obligatoire
- Préservation particulière sur le chemin du rocher et une partie du bois des vignes

Zone UHa *

Densité adaptée pour la réalisation d'opérations d'ensemble. encadrement de l'emprise au sol : max 60% de l'unité foncière

ZONE UHB

Tissu pavillonnaire de lotissement.

Objectif : accompagner l'évolution des constructions en préservant l'esprit des ensembles bâtis

Maintenu :

- Sont autorisées les extensions et les annexes
- Hauteur maintenue sans surélévation

Nouveauté :

- Un encadrement de l'emprise au sol : + 25 m² max hors annexes
- Un pourcentage d'espace vert minimum obligatoire

ZONE 1AU

La réglementation s'inscrit dans la continuité du lotissement existant.

Encadrement de l'emprise au sol : max 70% de l'unité foncière.

ZONE UF

Zone d'équipements collectifs qui bénéficie d'une réglementation adaptée aux besoins.

Encadrement de l'emprise au sol : max 75% de l'unité foncière.

ZONE UI

Zones à vocation d'activité, il existe 3 déclinaisons :

Ula : petite zone artisanale rue de Fretay permettant de créer une transition entre le poste électrique et les habitations.

Encadrement de l'emprise au sol : max 60% de l'unité foncière.

Ulb : le poste électrique.

Encadrement de l'emprise au sol : Non réglementé.

Ulc : le parc d'activité de Courtaboeuf. Encadrement de l'emprise au sol : max 75 % de l'unité foncière.

Objectif : assurer leur insertion dans l'environnement et leur proximité avec le tissu pavillonnaire

Nouveauté :

- Un encadrement de l'emprise au sol
- Un pourcentage d'espace vert minimum obligatoire

ZONE N

Zone naturelle dont la vocation est de préserver le caractère naturel, paysagé et l'intérêt écologique des milieux. Il existe 3 sous secteurs :

- NL pour les constructions et aménagements de loisirs

- Nb pour les activités au liées au service départemental d'incendie et de secours

- Nc pour les constructions d'habitations hors zone urbaine

ZONE A

Zone agricole dont la vocation est de préserver les espaces de potentiel agronomique, biologique ou économique.

Il existe un sous secteur A* correspondant à un espace potentiel pour l'accélération du développement des énergies renouvelables.



Voyage dans le Berry

Cette année le CCAS a organisé un voyage de 2 jours les 12 et 13 Juin dans le BERRY. Nos voyageurs ont pleinement profité de cette escapade avec beaucoup de soleil et de la chaleur.

Tout le monde, comme à l'habitude, était là avant l'heure, pour accueillir Hugo de la SAVAC, fils de François bien connu de nos participants. Le petit-déjeuner s'est déroulé à l'Autogrill de l'Aire du jardin des arbres sur A 77 – Après un accueil chaleureux des gestionnaires, et un moment convivial apprécié des voyageurs, le groupe poursuit son voyage par la visite guidée de la petite cité d'Aubigny sur Nère, visite réalisée par le premier adjoint de la ville « François ». Ce moment agréable nous a permis de découvrir cette terre écossaise, ses rues typiques, ses maisons à colombage et son histoire singulière, célébrée tous les ans au mois de juillet. Ce fût un coup de cœur !.. Puis nous sommes accueillis à l'Auberge La Fontaine, pour savourer un déjeuner servi dans une belle salle et dans une bonne ambiance comme à l'habitude.

Après ce moment apprécié de tous, Hugo nous conduit tout en douceur vers le château de Sancerre et son domaine viticole où une charmante hôtesse nous attend pour nous conter l'histoire du Château et de ses vignes, puis s'en suit une dégustation de 4 crus et du jus de fruit pour ceux qui le souhaitent, quelques questions et commentaires ont permis des échanges. Malgré la chaleur, une visite libre est laissée à l'initiative de chacun sur la place et dans les ruelles de Sancerre. Hugo très attentionné, a rafraîchi notre bus et c'est fort agréable de reprendre la route vers Bourges avec en complément une petite bouteille d'eau. Le temps passe et nous rapproche de notre Hôtel « IBIS Centre » à Bourges. L'installation dans les chambres, est suivi du diner vers 20h, encore un moment sympathique... Puis, pour ceux qui le souhaitent, équipés d'un livret, chacun pouvait faire librement, la visite des « Nuits Lumière » de Bourges, à son rythme ! L'heure du repos arrive après cette journée bien remplie !

Le 2ème jour est consacré intégralement à la découverte de Bourges. Le soleil est déjà avec nous pour découvrir cette ville chargée d'histoire !..

Notre équipe pleine de ressort après un bon petit-déjeuner va à la rencontre de notre médiatrice Martine qui nous guide dans la visite de la Cathédrale St Etienne, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, construite en seulement 50 ans, prouesse pour l'époque. En sortant de l'édifice nous sommes attendus par le Petit Train pour la visite commentée de la ville historique. Balade très intéressante qui donne un aperçu sur l'histoire de cette belle ville. Déjà la chaleur nous taquine et certains nous demande de les déposer à proximité du restaurant « Chez Pablo », pour les autres notre circuit se poursuit. Arrivés au point de départ chacun reprend son courage pour un peu de marche afin de rejoindre le restaurant (environ 700m) mais quand il fait chaud !... A l'heure prévue nous arrivons à notre destination, se rafraîchir et déjeuner redonne force à notre belle troupe ! Après ce moment de réconfort, un peu de courage nous est nécessaire, pour reprendre la marche en direction du Jardin des Prés Fichaux, le groupe, avec Hugo en tête, et terminée par le drapeau de Villejust atteint l'entrée du jardin, malgré cette forte chaleur ! La visite est réalisée par Valérie, notre guide, qui nous fait partager à travers sa passion, l'histoire de ce jardin classé « remarquable » par ses sculptures végétales et minérales. La visite se termine par un petit rafraîchissement et un petit moment d'échange à l'ombre.

17h le car d'Hugo se présente au portail du Parc, c'est l'heure du départ, en continuant de s'hydrater car il fait 35°c à l'ombre, c'est heureux que nous montons dans notre bus climatisé !

Le retour se passe à l'écoute de quelques morceaux de musique et en terminant notre stock d'eau minérale ! Tout le monde est unanime pour remercier particulièrement, Kathleen pour la préparation du voyage, toute la logistique et surtout les petites bouteilles d'eau !

Comme à l'habitude nos Aînés trouvent que ces deux jours sont passés trop vite, mais nous garderons encore de bons souvenirs de ces moments partagés tous ensemble !..

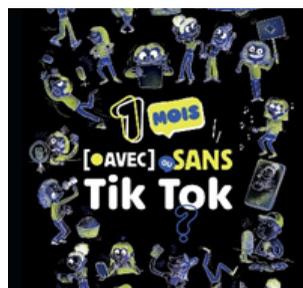
A bientôt pour de nouvelles aventures... car « Le voyage pour moi, ce n'est pas arriver, c'est partir. » – Roland Dorgelès

Les conseils de la bibliothécaire



Le banc de l'amitié par Wendy Meddour, illustrations de Daniel Egnéus

Tilly vient de déménager. Elle fait sa rentrée dans une nouvelle école. Nuts, son chien, ne peut pas l'accompagner et elle se sent bien seule. Dans la cour, le maître lui propose d'essayer le banc de l'amitié, mais quelqu'un d'autre est déjà assis dessus... Une histoire pleine de tendresse et un jeu imaginaire pour aider les enfants à se faire de nouveaux amis.



Un mois avec ou sans Tik Tok, par Sophie Rigal-Goulard

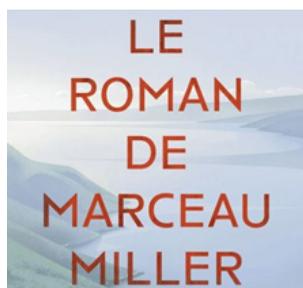
Meryem est une Tiktokeuse aux 4000 abonnés. Elle poste deux vidéos par jour. Quand on lui lance le défi de vivre sans l'appli, elle accepte sans réfléchir ! Mais elle réalise peu après ce qu'elle vient de promettre... À quoi va-t-elle passer ses journées, ses week-ends ? Comme elle, Sara, Elo et Milan, vas-tu rejoindre le mouvement

#fermeunpeutonapplipourvoir ?



Beastars, de Paru Itagaki

À l'institut Cherryton, herbivores et carnivores vivent dans une harmonie orchestrée en détail. La consommation de viande est strictement interdite, et les dortoirs sont séparés en fonction des régimes alimentaires. Tout pourrait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes... mais la culture ne peut étouffer tous les instincts. Quand le cadavre de l'alpaga Tem est retrouvé déchiqueté sur le campus, les méfiances ancestrales refont surface !



Le roman de Marceau Miller, par Marceau Miller

Dans les paysages splendides et dangereux du lac Léman, sous l'ombre des montagnes environnantes, un écrivain renommé meurt, laissant un manuscrit derrière lui. Il s'appelle Marceau Miller. Sa vie s'est bâtie sur un mensonge. Son dernier roman sera son aveu. Le roman de Marceau Miller, jouant avec le lecteur, se nourrit de personnages touchants et d'un décor envoûtant. Il pose la question de ce que valent nos existences, nos amitiés et nos amours quand la vérité change de camp. Et surtout : qui est vraiment Marceau Miller ?



RAPPEL

La bibliothèque **reste ouverte au mois de juillet**, aux horaires habituels :

- Mercredi 14h-18h
- Vendredi 15h-19h
- Samedi 14h-18h
- Partir en livre : « Découverte des insectes » :

Vendredi 18 juillet 11h - 14h, au parc des Deux Lacs (avec Villejust Nature et environnement)

Samedi 19 juillet 14h - 18h, square de la place de l'Église

Fermeture annuelle tout le mois d'août.

Les prêts d'été sont valables jusqu'à la réouverture le 3 septembre, profitez-en !



Déchets végétaux : les sacs ne sont plus collectés

Depuis avril 2025, seuls les bacs sont autorisés pour la collecte des déchets végétaux. Malgré la fin de la période de tolérance, de nombreux sacs continuent d'être déposés sur les trottoirs... Adoptons ensemble les bons gestes.

Depuis janvier 2025, le SIOM a fait évoluer le service de collecte des déchets végétaux en remplaçant les sacs en papier par des bacs. Une période de tolérance a été mise en place, avec une dernière collecte des sacs effectuée en avril.

La période de tolérance étant terminée, les sacs ne sont plus collectés. Désormais, seul le bac à déchets végétaux fourni par le SIOM doit être utilisé. (Les fagots de branchages sont toujours autorisés.)

Cette nouvelle organisation de collecte s'inscrit dans une démarche plus respectueuse de l'environnement et limite les coûts liés à leur traitement.

Vous avez une question ?
Tous les détails sont disponibles sur le site du SIOM :



JUST'VIBE

Un studio d'enregistrement pour les talents de Villejust

Inauguré le 18 octobre 2024, le nouveau studio d'enregistrement municipal est accessible à l'Espace des Coudrayes. Né d'un projet voté par les jeunes Villejustiens lors de la cérémonie de citoyenneté 2023, ce lieu est dédié à la création sonore. **Il accueille podcasteurs et jeunes créateurs sur réservation.**

Un lieu ouvert, équipé et encadré

Le studio est accessible sur inscription préalable auprès du service culturel de la Ville. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. Un badge d'accès, valable un an, est délivré aux usagers. Les séances, limitées à 6 personnes, se déroulent dans des conditions optimales grâce à un règlement simple mais essentiel :

- Pas de nourriture, ni de boisson
- Respect du matériel et propreté des lieux
- Récupération des pistes audio sur clé USB ou disque dur personnel à la fin de chaque session (les projets ne sont pas conservés)

Horaires d'ouverture

- Lundi, mardi, jeudi : 18h à 22h
- Mercredi : 14h à 17h

Infos : studio@villejust.fr

À partir du 15 septembre



Forum des associations

La ville vous donne rendez-vous le samedi 6 septembre au gymnase de la Poupardière pour le **Forum des Associations**, rencontre incontournable de la rentrée !

Toutes les **associations** de Villejust seront présentes, aux côtés des **activités municipales** et **partenaires** (comme le Théâtre de Longjumeau). Ce sera l'occasion de découvrir une grande variété d'activités.

Au programme : démonstrations, animations, échanges et inscriptions.

Le club de foot de la ville « Avenir Villejust » assurera une **buvette** pour tout l'après-midi et organisera un **barbecue géant** de 19h à 21h.

Le Forum des Associations sera suivi d'une séance de cinéma en plein air à 21h, avec la projection du film **Wonka**. (voir la page 21)

Infos pratiques

Samedi 6 septembre • de 14h à 18h
Gymnase de la Poupardière

Renseignements :
01 69 31 74 47
reservation-culture@villejust.fr



Partir en Livre

La bibliothèque se déplace dans les squares et parcs de la ville ! Et si nous profitons de l'été pour lire, jouer et découvrir ensemble ?

- **Vendredi 18 juillet 11h-14h**, pique-nique tiré du sac au Parc des Deux Lacs ; animation «découverte des insectes» avec **Villejust Nature et Environnement** ;
- **Samedi 19 juillet 14h-18h**, square de la place de l'Église, animation «découverte des insectes»..



Cet été, la Mairie sera fermée :

- Samedis 19 et 26 juillet ;
- Samedis 2, 9, 16 et 23 août.

Réouverture des samedis à partir du 30 août 2025.



Semaine bleue

Inscriptions
À partir de 60 ans

L Semaine Bleue est la semaine nationale de prévention pour les personnes âgées et retraitées. Elle se déroule chaque année au mois d'octobre. À cette occasion, tous les acteurs territoriaux exerçant auprès des aînés sont invités à organiser et valoriser des actions en faveur des liens intergénérationnels, des droits et de la contribution des aînés à la société, dans les domaines socio-culturels, sportifs, économiques, etc.

La Semaine Bleue 2025 aura lieu **du 6 au 12 octobre**. Le thème retenu pour cette édition est : **Vieillir, une force à partager !**

Villejust : Visite du site EDF

Mercredi 8 octobre
1er groupe : 9h30 - 12h
2e groupe : 13h30 - 16h
59 Rue de Fretay- 91140 Villejust

Renseignements et inscriptions auprès de votre CCAS : 01 69 37 74 40 – ccas@villejust.fr

Inscriptions jusqu'au 12 septembre 2025.



Wonka

Séance cinéma

Samedi 6 septembre, à 21h
Complexe sportif de la Poupardière

Avant Charlie et la chocolaterie, il y avait Willy...

Plongez dans la jeunesse de Willy Wonka, l'extraordinaire inventeur, magicien et chocolatier de l'univers féérique de Charlie et la chocolaterie de Roald Dahl, dans le film WONKA. Timothée Chalamet incarne ce jeune homme débordant d'idées et déterminé à changer le monde... avec gourmandise !

Un film de Paul King, avec Timothée Chalamet, Olivia Colman et Hugh Grant.

Bande annonce



Liliana Butter Not

Encore les beaux jours
Compagnie Margo Chou
Dimanche 21 septembre à 18h30

Cette année, c'est la commune de Villejust qui a été choisie pour recevoir le spectacle de fin de la 17ème édition d'Encore les Beaux Jours, festival d'arts de la rue de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, et coordonnée par Animakt.

Margo Chou a décortiqué son attachement pour la culture d'Ex-Yougoslavie. Elle s'est travestie essayant, sans jamais y arriver, de devenir le sosie de sa chanteuse bosniaque préférée, Ljiljana Buttler. Elle est devenue Liliana Butter Not, une femme aux 1000 vies. Elle nous envoie des questions sans réponse, nous parle de femmes, de destinées, d'enfermement et de lutte intérieure dans une quête d'identité chaleureusement vaine.

Liliana Butter Not traite de l'enracinement qui trouble l'identité, dans une ambiance de cabaret où l'intimité et la confiance se livrent en musique.

Dimanche 21 septembre à 18h30
Grande salle des 2 Lacs

Bande annonce





La nature à Villejust : pour toi, c'est quoi ?

Concours photo

La nature est une source d'émerveillement pour tous, petits et grands. À Villejust, elle est partout : dans les jardins, les parcs, les paysages, la forêt... Elle nous entoure et contribue à notre bien-être.

Sortez explorer Villejust et capturez votre vision de la nature !

Pour participer au concours, **une seule règle** : une seule photographie, prise à Villejust, par personne (enfant ou adulte).

Comment participer ?

- Prenez une seule photo, en extérieur, à Villejust.
- Envoyez-la avant le 30 juillet à minuit à contact.vne@gmail.com avec : nom, prénom, âge du participant, lieu et date de la prise de vue, une courte explication sur votre choix de photo.

Les photos lauréates seront sélectionnées par l'association Villejust Nature Environnement et révélées lors du **Forum des Associations**, où elles seront exposées. Les meilleures auront même l'honneur d'être **transformées en cartes postales de Villejust !**

À vous de jouer !



Osmoz - inscriptions

Les inscriptions pour la saison 2025-2026 sont déjà ouvertes, avec des **offres promotionnelles sur HelloAsso**.

- Avant le 31 juillet : OSMOZVIP
- Pour 2 cours : OSMOZX2
- Pour 3 cours ou plus : OSMOZX3ET+

Le professionnalisme et la personnalité de chaque chorégraphe continueront d'inspirer danseuses et danseurs, petits et grands. Un immense merci à la Mairie de Villejust pour son soutien fidèle, ainsi qu'à l'ensemble des adhérents pour leur confiance et leur énergie !





© Arnaud Beinat

Portes ouvertes au centre cynotechnique de Villejust

Samedi 20 septembre, de 14h-17h

A l'occasion des **Journées du Patrimoine**, le centre CSP France vous ouvre ses portes le samedi 20 septembre, de 14h à 17h. Situé à Villejust, ce site unique de 4,8 hectares, reproduisant une ville sinistrée, accueille toute l'année des entraînements de sapeurs-pompiers et chiens sauveteurs venus du monde entier.

Au programme :

- Démonstrations de recherche de victimes
- Ateliers d'obéissance et dextérité
- Sensibilisation aux gestes qui sauvent

Une immersion rare dans les coulisses du secours et de la formation des binômes homme-chien.

Centre cynotechnique - Chemin des Bas Villevent, 91140 Villejust



Don de sang

Merci aux 60 volontaires présents le 23 juin, dont 47 ont pu être prélevés. C'est 13 donneurs de plus qu'en mars ! Une mobilisation en hausse qui fait la différence. L'été reste une période fragile : **poursuivons cet élan solidaire !**

Prochaine collecte à Villejust : 18 août, 15h à 19h30 (Salle du conseil municipal, Mairie)

APE Villejust

DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025

VIDE-GRENIER ENFANT / ADO

GYMNASE DE LA POUPARDIERE 91140 villejust

10€ L'EMPLACEMENT (de 2 mètres) *

Inscription par email à apevillejust@gmail.com avant le : **20 Septembre 2025**

RESTAURATION SUR PLACE

*possibilité de réserver plusieurs emplacements (sous réserves des places disponibles), Une table et une chaise sera mise à disposition par réservation pour les adhérents seulement.

Save the Date : Vide grenier Enfant / Ado

Dimanche 5 octobre

P réparez vos jouets, livres, vêtements... L'APE de Villejust organise un **vide-grenier spécial enfant/ado** le dimanche 5 octobre 2025 au gymnase de La Poupardière à Villejust .

Le tarif est de 10 € l'emplacement de 2 mètres.

Les inscriptions se font par email à l'adresse apevillejust@gmail.com **avant le 20 septembre 2025.**

Restauration sur place.

Samedi 6 septembre

Gymnase de La Poupardière

14h à 18h

FORUM

DES ASSOCIATIONS

Villejust
LE QUARTIER DES ASSOCIATIONS DE LA POUWARDIÈRE